



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 24 mars 2014 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin et Annie Breau tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

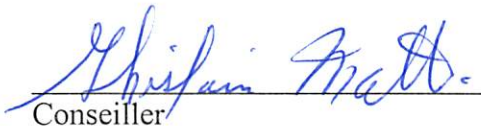
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
GARAGE ET D'UN ENTREPÔT**

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Ghislain Matte, conseiller au siège # 2, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement décrétant des travaux de construction d'un garage municipal et d'un entrepôt et comportant un emprunt pour en assumer le coût.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, ce 24 mars 2014


Conseiller

Période questions :

Aucune

RÉSOLUTION NO. 2014-03-72

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu unanimement :

De lever la présente assemblée.

ADOPTÉE


Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier


Pierre Saint-Germain
Maire